

Projet Quartiers Libres

Fiche présentation

Avril 2021

Les espaces publics :
**Aménagement des espaces publics du site
des casernes de la Belle de Mai**

Opération Les espaces publics : aménagement des espaces publics du site des casernes de la Belle de Mai

Localisation Au cœur du quartier de la Belle de Mai, sur l'emprise des anciennes casernes militaires situées entre la rue Guibal, la rue Cavaignac, la rue Belle de Mai et la rue Thèse

Contexte Un des périmètres opérationnels du projet urbain Quartiers Libres est le site des anciennes casernes de la Belle de Mai couvrant 7 hectares au cœur du quartier. La programmation de ce véritable petit « morceau de ville » est en cours de travail par la Métropole en association avec la Ville de Marseille. Sont étudiés l'implantation d'équipements publics, de programmes de logements mais également la structuration d'espaces publics existants ou à créer.

Un des enjeux des casernes est donc la création et la requalification des espaces publics de ce site « pivot », véritable opportunité foncière pour améliorer la qualité de vie des habitantes et des habitants du secteur et créer un effet levier pour son développement.

La demande de requalification des espaces publics a été clairement formulée par les habitantes et les habitants lors de la concertation initiée en 2014 et lors de l'exposition « Nos Quartiers Libres » en 2017. Pour répondre à ce besoin, la Métropole mène un travail important que ce soit à l'échelle des 140 ha de Quartiers Libres (cf. fiche « Espaces Publics 140 hectares ») qu'à l'échelle des 7 ha du site des casernes de la Belle de Mai.

Opération



Le site des anciennes casernes de la Belle de Mai (Crédit : Google Earth, modifiée par Dplab).

Lieu emblématique du quartier, le site des anciennes casernes militaires fait l'objet d'un important travail de redéfinition et de requalification des espaces publics par la Métropole Aix-Marseille-Provence avec pour objectifs :

- **D'ouvrir d'anciens sites militaires aux habitantes, habitants et usagers du quartier**
- **De reconnecter le cœur du quartier à la gare Saint-Charles**

- D'améliorer les conditions de déplacement par la création d'une nouvelle voie, et par la piétonisation des deux axes principaux du site, allée centrale du Muy et la cour Masséna
- De créer des espaces verts tel qu'exprimé lors de la concertation de 2014, par la création d'alignements d'arbres et d'un vaste projet de forêt mêlant résineux et arbres fruitiers sur une esplanade plantée de 1.7 ha devant la caserne du Muy.

Une première phase de réalisation des espaces publics du site des casernes pourrait être réalisée au nord du site en vue d'accompagner la livraison du nouveau groupe scolaire Marceau.

Investigations préalables

- ✓ Études préliminaires (Métropole AMP) : 2016-2017
- ✓ Études géotechniques (Métropole AMP) : 2018-2019
- ✓ Détection des réseaux existants (Métropole AMP) : 2019
- ✓ Diagnostic phytosanitaire (Métropole AMP) : 2020

Conception

- ✓ Lancement du marché de maîtrise d'œuvre des espaces publics et de la phase avant-projet (Métropole AMP) : été 2018
- ✓ Présentation du projet d'aménagement au public (Métropole AMP) : mai 2019
 - Exposition Quartiers Libres à la Maison pour Tous de la Belle de Mai : avril-juin 2019
 - Atelier de concertation Quartiers Libres : mai 2019
- ✓ Validation technique de l'avant-projet des espaces publics des 7 hectares par la Métropole : juillet 2019
- ✓ Evaluation Environnementale (Métropole AMP) : 2020-2021
- Partage, Présentation et validation politique du projet d'espaces publics par la Ville et la Métropole : mi-2021
- Lancement de la Concertation Réglementaire nécessaire à la mise en œuvre de l'aménagement des espaces publics des casernes : 2021
- Poursuite de l'aménagement des espaces publics par le groupement de maîtrise d'œuvre Güller Güller/TVK : lancement de la phase PRO pour la réalisation : fin 2021 pour pouvoir livrer ces espaces publics en même temps que le groupe scolaire Marceau

Réalisation

(Échéances suivant les résultats des phases précédentes)

- Sélection des entreprises pour la réalisation des travaux : 2022
- Démarrage du chantier : objectif juillet 2022

Mise en service

- Livraison des espaces publics réaménagés : objectif septembre 2023 pour la première tranche (nord) – 2025 pour la seconde tranche (sud)